
Adresse de la société populaire d'Essonnes (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour son énergie dans les circonstances périlleuses qu'elle vient de traverser, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Essonnes (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour son énergie dans les circonstances périlleuses qu'elle vient de traverser, lors de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 186-187;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22810_t1_0186_0000_9

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Séance du 18 thermidor an II (mardi 5 août 1794).

Présidence de MERLIN (de Douai) (1)

La séance est ouverte à midi.

1

Le conseil général de la commune de Troyes, département de l'Aube, écrit à la Convention que la commune vient de ressentir les effets du bienfaisant décret qui met la justice à l'ordre du jour; quarante de leurs frères viennent d'être rendus à la liberté: tous les citoyens leur en ont manifesté leur joie par des chants d'allégresse, et nommé huit sans-culottes pour exprimer leur reconnaissance à la Convention, qu'ils invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Troyes, 4 therm. II] (3)

Législateurs

Ce n'est point en vain que vous avez mis la justice à l'ordre du jour. La commune de Troyes vient de ressentir les effets de ce bienfaisant décret: quarante de nos frères sont rendus à la liberté; grâces immortelles vous soient rendues; qu'elles le soient aussi à vos comités de salut public et de sûreté générale.

Oui, législateurs, la joie des Troyens a été universelle. Lorsqu'ils ont appris la nouvelle de la délivrance de leurs concitoyens, ils ont témoigné leurs transports par des chants d'allégresse, en se portant sur le champ vers la maison où ils étaient détenus, et en les reconduisant en triomphe dans le sein de leurs familles.

Dans cet instant d'une joie générale, toutes les sections, poussées par le désir de vous témoigner leur reconnaissance, se sont hâtées de nommer huit députés, qui, organes de leurs sentiments, sont partis pour vous exprimer leurs vœux.

Ecoutez ces huit sans-culottes. Nous jurons avec eux que, de concert avec le peuple, nous n'aurons jamais d'autre objet que de concourir

de tout notre pouvoir à l'affermissement de votre immortel ouvrage, d'autres intentions que celles d'être parfaitement unis à vous, parce que nous voulons la République, une et indivisible, la ruine de toutes les factions et le triomphe de tous les patriotes.

Continuez, citoyens législateurs, et affermissez de plus en plus la République sur les bases inébranlables de la justice et de la vertu. S. et F.

LAURENT (*présid.*), MIGNOT, MANBOUDY, BOUILLÉ (*agent nat. provisoire*), GUEN, BOYAU, SIMON, Le DANTE l'aîné, SEGUIN, HUOT, LORIN, MIGNOT, BENOÎT, JOFFROY GENY, DUBOIS (*secrét. adj.*), DALLEMAGNE, DEAN, COQUET NATEY.

2

La société populaire d'Essonne (1), pénétrée d'horreur du complot qui vient d'être découvert et déjoué par l'énergie de la Convention nationale, l'invite à rester à son poste et la félicite sur ses succès.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Essonne, 14 therm. II] (3)

Législateurs,

L'horrible conspiration que vous venés de dévoiler est, aux yeux des bons citoyens, un crime épouvantable. Cet attentat portoit un caractère d'autant plus dangereux qu'il avoit été médité par des hommes investis de la confiance publique, ourdi sous les dehors d'une vertu républicaine, et ménagé avec un art perfide qui devoit assassiner la liberté. vous avés démasqué ces grands coupables; vous les avés punis; et en cela vous êtes montré ce que vous futes toujours, les pères du peuple et les sauveurs de la patrie.

Nous voüons à l'exécration de tous les siècles la mémoire de Robespierre, et de ceux qui,

(1) D'après *Moniteur* (réimpr.), XXI, 406.

(2) *P.-V.*, XLIII, 52. Mentionné par *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl¹).

(3) C 312, pl. 1 243, p. 9.

(1) Seine-et-Oise.

(2) *P.-V.*, XLIII, 52. *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl¹).

(3) C 315, pl. 1 261, p. 3.

comme lui, ont voulu faire de la plus belle révolution l'instrument de leurs forfaits. nous ne connoissons qu'un patriotisme, c'est celui qui étouffe l'intérêt particulier, en rapportant tout au bonheur public. Vous êtes animés, législateurs, de cet esprit véritablement républicain, et votre énergie, ainsi que l'attitude imposante que vous déployés dans ces circonstances périlleuses, sèment partout la consolation et l'espérance. Continués à frapper avec une sévérité terrible les conspirateurs; restés au poste qui vous est assigné par nos besoins et par notre confiance; exercés l'empire de la loi, et faites plier sous la volonté toute puissante d'une grande nation, les téméraires qui tenteroient de la méconnoître; faites respecter la souveraineté indivisible du peuple, dont vous êtes la représentation; que les têtes des ambitieux et des intrigans disparaissent, et ne souillent plus la terre de la liberté; que les vertus, compagnes de la sainte égalité, assurent la marche du seul gouvernement qui convienne à des hommes libres, et que son éternelle durée soit le résultat de vos immortels travaux.

Législateurs ! Tels sont nos vœux et vous les comblés. Comptés sur notre dévouement pour la patrie et sur notre soumission à tous vos décrets. Nous sommes debout, et nous resterons fermes à notre poste jusqu'à ce que les droits sacrés de l'homme et la régénération qui assure le bonheur des Français soyent universellement reconnus.

DUPUIS, LEROY, AUBRY, LEFEBVRE, DOUÏN, COURTIN, DUCHATEAU, LAJOÏE, JOANNES, MATHÉ, DEMANCEY, BEDEAU, HONCELAINÉ, autre HONCELAINÉ, ALDIN, LESSEUDRE, BLANC, SEGUIN, MICHEL, BOURG, HUET, POISSON, DAVID fils, MILLET, DAVID, GAULAT, BIOT, BADOULLEAU, NIEL, MEIGNEAUX, COTE, EDENBERGER, RENAULT, BEZINE, MEUNIER, RIGOLLOT, MOINE, DORLIN, VIAL, CHANTOY, BOCQUET, ARBREFAILLE, autre MEUNIER, FOULON, HUËT, GOUBERT, LÉON MASSON, BAILLY, CHANNETTON (ve-secrét.), VACHÉ, LEDUC, DUCLOS père, PATTÉ, Cosme CHELIN [et 2 signatures illisibles].

3

Le citoyen Goudrau, chef de brigade du 20^e régiment de dragons, commandant provisoirement la cavalerie de la division de gauche au siège de Landrecies, écrit à la Convention nationale, qu'en entrant dans la commune de Solesmes à la tête de douze ou quinze de ses frères d'armes, il a éprouvé, ainsi que ses camarades, la plus douce jouissance; que le spectacle le plus intéressant les a émus jusqu'aux larmes : Un peuple immense assemblé sur la principale place, dit-il, célébroit une fête à la liberté avec une joie générale et avec cette candeur qui n'appartient qu'aux habitans des campagnes : l'arbre de la liberté venoit d'y être réintégré. A notre apparition, des cris de *vive la République française ! vive la Montagne ! vivent les Carmagnoles !* s'élevèrent jusqu'à

l'Éternel. Nous étions les premières troupes de la République, que ce bon peuple voyoit depuis près d'un an : nous eûmes peine à nous arracher de ses embrassemens pour nous porter dans les communes voisines où le même intérêt nous attendoit. Toutes les coëffures étoient parées des couleurs nationales. Quel contraste de ce bon peuple des campagnes avec celui des cités perfides qui nous entourent !

Sur l'observation des fatigues qu'éprouvoient nos frères aux travaux du siège de Landrecies, et de la soif qu'ils pouvoient y endurer, tous ces bons citoyens s'écrièrent : nous irons partager leurs travaux, et nous porterons de quoi les désaltérer.

Il fut arrêté à l'instant que, pendant la durée du siège, ils feroient porter tous les jours 6 tonnes de bière.

Insertion au bulletin (1).

[Armée du Nord, division Jacob, s.d.] (2)

Citoyens représentants,

Que vous eussiez eut de jouissance, si, du sommet de la Montagne, entourré de vos galeries tutélaire, vous eussiez put voir mon entré inopé(sic), à la tête de douze ou quinze de mes frères d'armes, dans le bourg de Solesmes, justement célèbre. Le spectacle le plus intéressant eut frappé vos yeux et vos oreilles, vous eut émus jusqu'aux larmes. Un peuple immense, assemblé sur la principale place, célébrant une fête à la Liberté, avec une joie et une candeur générale, qui ne peut appartenir qu'au campagne; l'arbre de la Liberté venoit d'y être réintégré; à notre apparition, dis-je, des cris, tenant de l'entousiasme, s'élevoient jusqu'à l'Éternel : vive la République française, vive la montagne, vive les Carmagnoles ! Nous étions les premières troupes de la République que ce bon peuple voyoit depuis près d'un an; Il en étoient presque dans le délire; nous eumes de la peine à nous arracher de leurs embrassemens pour nous porter dans les communes voisines, où le même intérêts nous attendoit. Les couleurs national régnoient d'une manière générale sur toutes les coëffures. Quel contraste, citoyens représentants, de ce bon peuple des campagnes d'avec celui des cittés perfide qui nous entourent.

Le cit (sic) lui-même, le plus beau de la nature, vous eut intéressé par son aspect; sur l'observation des fatigues qu'éprouvoient nos frères, aux travaux du siège de Landrecies, et de la soif qu'ils pouvoient y endurer, ils s'écrièrent tous, par un mouvement spontané : nous irons partager leurs travaux et nous porterons avec nous de quoi les désaltérés; il fut arretté à l'instant que tout le temps que dureroit le siège, Il y seroit porté tous les jours 6 tonnes de bierre. S. et F.

GOUDRAU (chef de brigade).

(1) P.-V., XLIII, 52. B^m, 25 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 315, pl. 1 261, p. 6.